

Gérard CHATIN 

Conseiller municipal

Un Nouvel Avenir pour Sainte-Geneviève

12 Rue du Bel Air 60730 Sainte-Geneviève

☎ 03 60 29 36 05 📠 06 27 45 37 12

✉ [gerard.chatin@sfr.fr](mailto:gerard.chatin@sfr.fr)

le 18 Février 2019

A Madame Jacqueline VANBERSEL  
Maire de Sainte-Geneviève  
A Monsieur Daniel VEREECKE  
1<sup>er</sup> Adjoint au Maire

Madame le Maire,  
Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint

Face à la polémique qui est montée dans notre Commune depuis quelques semaines entre vous et au choix qui est proposés pour ce mardi 19 en point 1 de l'ordre du jour, il me semble utile de devoir vous donner ma position. Nous nous connaissons tous depuis longtemps. Personnellement, vous le savez, j'ai toujours fonctionné sur des principes de respect de la démocratie et du droit.

Il se trouve que, avec tout le respect que je peux avoir pour vous en tant que personne ou fonction, que je n'ai que trop rarement retrouvé ce même souci dans vos pratiques. En effet, vos obstructions à toute opposition, votre manque d'écoute ou de lecture aux propositions que j'ai pu vous adresser, le refus commun de laisser se réunir (comme c'est le cas chez nos voisines) les citoyens ou organisations qui ne sont pas de votre proximité, le mépris que vous avez eu en ma direction en tant qu'élue minoritaire en me restreignant de toute information non obligatoire, de toute invitation de la vie municipale, me traitant plus comme un paria que comme un de vos semblables ..... me font constater que vos pratiques et vos intolérances sont égales.

Quelques exemples concrets, c'est ainsi que le 29 septembre 2017, c'est ensemble que vous cosignez une lettre m'interdisant l'accès aux locaux scolaires (à un citoyen actif de la Commune depuis 1973, élu minoritaire ayant eu des enfants dans ces écoles et y ayant encore des petits enfants). Vous avez cosigné ce symbole de votre système de pensée fondé sur l'exclusion de ce qui vous gêne, et ce en plus en utilisant une excuse fallacieuse fondée sur l'état d'urgence. C'est face à votre obstruction que j'ai dû saisir la CADA pour accéder à des documents normalement accessibles par tous les citoyens. C'est aussi par cette pratique commune qu'une proposition adressée au nom de près d'une quinzaine de personnes concernant l'aménagement de la Rue Lejeune et la Rue de Lachapelle est restée lettre morte et que l'on voit s'élaborer un projet urbain catastrophique pour l'avenir de ce quartier et de notre Commune et sa population.

Si après ces sujets de mécontentement, il m'était resté quelques hésitations à me prononcer en un sens ou un autre, l'expression de vos différends dans la presse qui ridiculisent notre Commune et ceux qui en sont les auteurs m'en aura dissuadé. Tous deux, vous avez oublié de relever le débat.

Certains, dans ma situation, par tactiques, par calcul, par amusement, aurait pu choisir entre vous. Je laisse la tactique aux tacticiens, les calculs aux calculateurs et l'amusement à ceux que cela amusent.

Cette situation est une question à votre majorité, à son fonctionnement. Pour ma part, je refuserai donc de voter et de départager les deux éléments, les deux partisans, d'un même système auquel je ne vois vraiment pas pourquoi j'apporterai caution tant il est éloigné des principes évoqués en introduction de ce courrier. Cette position est prise après consultation de nombreux concitoyens depuis vendredi dernier.

Je vous prie, Madame le Maire, Monsieur le 1er Adjoint, bien vouloir agréer l'expression de ma considération.

